



AVIS PUBLIC

Promulgation Règlement 685

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de L'Île-Perrot tenue le 13 février 2018, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 685 intitulé « CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX ».

Le règlement numéro 685 entre en vigueur le jour de sa publication.

Ledit règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 19 février 2018.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière